



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 2706

Texte de la question

Mme Christiane Taubira interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les conditions de sécurité énergétique du Centre hospitalier Andrée-Rosemon (CHAR) de Cayenne. À l'occasion d'un incident survenu dans la nuit du 4 au 5 juillet 2007 sur un pylône de haute tension en Guyane et dont la conséquence a été une rupture d'approvisionnement sur semble-t-il l'ensemble du territoire guyanais, le Directeur du CHAR a fait savoir publiquement qu'il porterait plainte pour mise en danger de la vie d'autrui, l'hôpital de Cayenne ayant été privé d'électricité a fait valoir que certains patients avaient été mis en danger du fait de l'interruption de fonctionnement de certains équipements. Il a cité en particulier le service de néonatalogie ayant nécessité une ventilation manuelle pour les nourrissons placés sous respiration assistée. Sans prendre en considération le fait que le directeur du CHAR se soit invité dans la querelle qui oppose la direction d'EDF Guyane à des représentants de ses personnels (un membre de cette direction ayant accusé « les grévistes », ces derniers ayant annoncé leur intention de déposer des plaintes individuelles pour accusation calomnieuse et diffamation), elle s'inquiète des conditions d'autonomie énergétique du CHAR. Considérant l'équipement de cet établissement en deux génératrices de 40 KWA chacune, elle demande à connaître les conditions de maintenance, l'évaluation des besoins, éventuellement les alertes qui auraient été faites pour signaler des insuffisances techniques. S'il s'avérait que l'autonomie énergétique n'était pas de toute fiabilité, afin que soit efficacement assuré le relais en cas de rupture d'approvisionnement (quelle que puisse être la cause de cette rupture) il y aurait lieu de conclure que c'est l'hôpital qui, en permanence, met en danger la vie des patients. Au nom des Guyanais, tous usagers potentiels de l'hôpital, et au titre de l'égalité d'accès aux soins, elle lui demande un état de la situation réelle du CHAR sur ce point. Elle lui demande par ailleurs où en est le règlement du litige qui opposait une partie du Conseil d'Administration à la Direction du CHAR ; à quel stade se trouve l'exécution du projet d'établissement et à quelle échéance est prévue la mise en place, récemment déclarée imminente, du GRSP créé par la loi de décentralisation de 2003.

Données clés

Auteur : [Mme Christiane Taubira](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2706

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5236

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)